

# HISTORIQUE DE NOTRE SYNDICAT



**PAR: Claude Corriveau 3ième  
Vice-Président  
(Responsable à l'information)**

## HISTORIQUE DE NOTRE SYNDICAT

**PAR: Claude Corriveau 3ième Vice-président,**

### **Responsable à l'information**

Avant d'aller de l'avant avec l'historique de notre syndicat, j'ai cru bon vous ramener en arrière, soit avant même la construction de ce qui a été, qui est et qui sera le gagne pain de plusieurs travailleurs(euses).

### **LE TERRAIN**

Au tout début, avant même la construction de l'usine, le terrain où cette dernière est située appartenait à un dénommé JEAN-BAPTISTE Fiset de JOLIETTE, qui plus tard ce dernier le vendit à son fils FLORIMOND pour la somme de \$ 10,000. FLORIMOND à son tour vendit ce terrain à la ville de JOLIETTE pour la somme de \$ 80,000. A l'époque le maire de JOLIETTE était CAMILLE ROUSSIN. Vers les années 1964, la ville de JOLIETTE donna ce terrain à la compagnie FIRESTONE pour l'implantation de sa 106ième usine, tout produit confondu. JEAN-BAPTISTE Fiset et FLORIMOND Fiset sont respectivement le grand-père et l'oncle d'un de nos camarades, il s'agit de RÉJEAN DURAND (poste 400 département 122). Avec ce terrain commença l'histoire d'une très grande aventure.

### **CONSTRUCTION**

Après plusieurs mois de pourparler et de visite de dirigeants de chez Firestone, on annonce le 5 mai 1965 aux citoyens(nes) de Joliette par la voie du journal de l'époque « L'Étoile du Nord » la construction d'une usine de pneus de marque Firestone de 12 acres sur un terrain de 150 acres, qui, une fois terminé, aura coûté 14 millions de dollars.

Joliette est la quatrième usine Firestone au Canada, les autres sont : Hamilton (Ontario), Calgary (Alberta) et Woodstock (Ontario) où on y fabrique des câbles d'acier. L'usine de Joliette emploiera 350 employés une fois terminée. Une rumeur circulait à l'époque à propos du choix de Joliette ; la cause était reliée au fait que GM avait annoncé la construction d'une usine d'automobile à Ste-Thérèse en août 1964. Cette rumeur n'a jamais été démentie.

Les compagnies chargées de la construction de la future usine sont :

Joliette Construction : contrat de terrassement. On a déplacé 25 000 mètres cubes de terre avant même la construction de l'usine.

Joliette Quarry (Carrière Majeau) : 135 000 tonnes de concasser ont été extirpées de la carrière en quelques mois soit l'équivalent de ce qui a pu être retiré de cette carrière depuis 6 ans.

Fondation Compagny LTD : Était chargé du contrat pour les fondations (début des travaux juin 1965)

Contraction D.L. (Joliette) : A eu le contrat pour les égouts sanitaire et d'aqueduc pour un montant de 80 086 \$.

Hamel Excavation Inc (Laval des Rapides) : A obtenu le contrat pour les égouts pluviaux et le drainage pour la somme de 259 748,10 \$.

Ville de Joliette : Construction du Boulevard Firestone pour la somme de 217 750 \$ (éclairage et pavage inclus), plus 16 000\$ de matériaux divers.

Liard et cie : Structure d'acier

Fish - Bach et Moore : Électricité et machinerie

Bennet et Wright : Système de protection incendie

Plein rendement : juillet 1966

## **GRÈVE PENDANT LA CONSTRUCTION**

Le 10 novembre 1965 au matin, une grève éclate après seulement quelques mois du début des travaux chez les travailleurs de métier de la firme "Fondation Compagny LTD". On réclame un taux de salaire uniforme comme dans les chantiers de Montréal et une allocation de transport de 6\$ par jour. La grève n'a duré que trois (3) jours, la firme ayant accepté d'augmenter le salaire des gars de métier; qui est passés de 1,85\$ l'heure à 2,10\$ l'heure et pour les machinistes de 2,10\$ l'heure à 3,15\$ l'heure.

Comme toute bonne chose à une fin, je finirai donc mon article sur l'historique de la construction de l'usine par une grève, question de vous préparer sur ce qui s'en vient avec l'HISTORIQUE DE NOTRE SYNDICAT.

# Historique du Syndicat

## Critères d'embauche

Avant même d'avoir un syndicat, il faut bien engager des employés. Donc, je vais commencer par les critères d'embauche de l'époque (janvier 1966).

Tout d'abord, on devait avoir complété une 11<sup>ème</sup> année, être âgé entre 18 et 25 ans, avoir au moins 5' 8" et peser 160 lb, avoir un passé impeccable et être bilingue était un atout pour plus tard devenir « boss ».

## Le salaire

Le salaire à l'époque était de 1,71\$ l'heure et augmentait entre 0,01\$ à 0,05\$ sur six (6) mois. Il y avait 125 salariés.

## Formation du Syndicat

La première centrale syndicale à s'installer dans l'usine fut les O.U.C.A. (ouvriers unis du caoutchouc d'amérique), un très gros syndicat américain. Avec l'aide des O.U.C.A. et d'un exécutif sans expérience, ils négocient la première convention collective.

Les points majeurs ont été la semaine de 40 heures, surtemps volontaire et on demande le même salaire que Goodyear. Cette "négo" a été uniquement en anglais. Les travailleurs obtiennent la semaine de 40 heures mais le surtemps reste obligatoire. Plusieurs travailleurs se "claquaient" des 18 heures en ligne et ce, six (6) jours sur sept (7). Cela a pris un an avant d'avoir la convention en français.

# COMITÉ DE NÉGO 1966

## Après la négo

Lorsque la convention collective fut signée en décembre 1966, rien avait vraiment changé, on réussissait à faire de bons salaires parce que le surtemps était obligatoire. Le boss mettait une commande sur le bureau et tu partais quand elle était finie, de là les 18 heures par jour et ce, six (6) jours par semaine, au bout de trois mois ces employés ce sont aperçus que la vie de famille avec Firestone pouvait devenir dangereuse pour la santé.

## Concours

À travers les 35 usines Firestone en Amérique du Nord, Joliette remportait tous les prix. Tirages de télévisions couleurs et de pneus en guise de remerciement, sans oublier la bière payée par le boss après le quart de travail était assez courant.

---

À l'époque il y avait une assemblée générale à tous les mois.

Dans la pratique, les relations entre le Syndicat et la Compagnie étaient bonnes. On réglait les griefs assez rapidement, bien que le personnel de la direction était principalement anglophone.

## DEUXIÈME NÉGO

C'est avec un peu plus d'expérience syndicale avec le titre de champion-producteur 1968-1969 qu'on commence la "négo". On demande 1,00\$ à 1,50\$ l'heure soit l'apparité avec l'usine d'Hamilton. On revient avec le surtemps obligatoire. On avait des demandes au chapitre des vacances, de l'assurance salaire, du fonds de pension et plusieurs autres points majeurs.

## GRÈVE

La convention expirait le 1<sup>er</sup> septembre 1969. Après 23 rencontres de "négo" et de conciliation, c'est l'impasse. Le 02 novembre 1969, par un vote de 171 contre 1 on rejette les offres et on sort en grève qui durera 11 semaines (novembre, décembre, janvier). À part le piquetage, ça été tranquille, aucun bris.

Fin janvier, le boss fait des offres qui représentaient 60% des demandes syndicales et par un vote de 107 pour et 80 contre on accepte. Le boss avait offert un meilleur contrat aux salariés à la pièce de là le résultat du vote serré.

## **LES GAINS**

- ✓ Amélioration sur les taux à la pièce
- ✓ Amélioration pour ce qui est des vacances
- ✓ Assurance-salaire (S.U.B.)
- ✓ Affichage des postes vacants
- ✓ Augmentation générale de 0,40\$ la première année, 0,18\$ la deuxième et 0,18\$ la troisième
- ✓ Le surtemps reste obligatoire sauf pour l'équipe de soir, mais pour seulement les samedis d'été